

Principes du gouvernement représentatif

Titre(s) : Principes du gouvernement représentatif

Auteur(s) : Manin, Bernard (1951-....)

Mention d'édition : [2e édition augmentée d'une postface]

Editeur, producteur : Paris : Flammarion, impr. 2012

Description matérielle : 1 vol. (347 p.) : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Collection : Champs. Essais 820 1958-0630

ISBN : 978-2-08-128618-4

Appartient à la collection : Champs. Essais 820 1958-0630

Classification décimale Dewey : 321.8

Note(s) : Notes bibliogr. Index

Note sur le contenu : I. DEMOCRATIE DIRECTE ET REPRESENTATION : LA DESIGNATION DES GOUVERNANTS A ATHENES. - II. LE TRIOMPHE DE L'ELECTION. - III. LE PRINCIPE DE DISTINCTION. - IV. UNE ARISTOCRATIE DEMOCRATIQUE. - V. LE JUGEMENT PUBLIC. - VI. METAMORPHOSES DU GOUVERNEMENT REPRESENTATIF

Résumé ou extrait : Des démocrates athéniens à Montesquieu, d'Aristote à Rousseau, personne ne songeait à faire de l'élection l'instrument démocratique par excellence. Démocratie n'équivalait alors pas à gouvernement représentatif : c'est le tirage au sort qui paraissait le plus apte à respecter l'égalité stricte des candidats. Que s'est-il passé au tournant du XVIIIe siècle, en Europe et aux Etats-Unis, pour que se renverse cette conception multiséculaire et pour qu'advienne l'idée qu'une démocratie est, par essence, un gouvernement représentatif ? Bernard Martin montre que le système représentatif n'a pas pour seule fonction de permettre au peuple de se gouverner lui-même. Le gouvernement représentatif mêle en fait des traits démocratiques et aristocratiques. L'élu n'est jamais le double ni le porte-parole de l'électeur, mais il gouverne en anticipant le jour où le public rendra son jugement. [4e couv.]

Sujet(s) : Démocratie Histoire
Régime représentatif Histoire
Suffrage universel
Élections

Sujet - Nom commun : Science politique